

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20004217400025	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI LORIENT AGGLOMERATION
--	--

POSTE COMPTABLE DE : Trésorerie de Lorient Collectivités

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Budget primitif

**Budget primitif (BP) : TRANSPORTS URBAINS
relatif à l'exercice 2026**



Instruction budgétaire et comptable M. 4 (1) applicable aux services publics industriels et commerciaux locaux

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	26
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	27
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	28
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	29
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	30
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	31
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	32
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	35
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	36
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Nota. – Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans chapitres « opérations d'équipement ».

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III. – Conformément à l'article L. 1612-28 du code général des collectivités territoriales (CGCT), l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : 7.5% (maximum 7,5 %)
- Investissement : 7.5% (maximum 7,5 %)

IV – Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

V – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget [« primitif » ou « cumulé »] primitif de l'exercice précédent.

VI – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 [« sans reprise des résultats de l'exercice N-1. » ou « avec reprise des résultats définitifs de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif » ou « avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1. »]

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**VUE D'ENSEMBLE****EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	55 767 000,00	55 767 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		55 767 000,00	55 767 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	17 863 000,00	17 863 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		17 863 000,00	17 863 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	73 630 000,00	73 630 000,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Crédits votés uniquement lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire (sans prise en compte des précédents mouvements de crédits de l'exercices)

(2) A renseigner uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 129 047,00	0,00	1 485 538,00	1 485 538,00	1 485 538,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	650 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
014	Atténuations de produits	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
65	Autres charges de gestion courante	47 430 267,00	0,00	48 637 462,00	48 637 462,00	48 637 462,00
Total des dépenses de gestion des services		49 219 314,00	0,00	50 733 000,00	50 733 000,00	50 733 000,00
66	Charges financières	510 700,00	0,00	370 000,00	370 000,00	370 000,00
67	Charges exceptionnelles	842 415,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéficiés et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		50 585 530,00	0,00	51 104 000,00	51 104 000,00	51 104 000,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	4 762 470,00		4 663 000,00	4 663 000,00	4 663 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		4 762 470,00		4 663 000,00	4 663 000,00	4 663 000,00
TOTAL		55 348 000,00	0,00	55 767 000,00	55 767 000,00	55 767 000,00

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	55 767 000,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 384 310,00	0,00	7 339 600,00	7 339 600,00	7 339 600,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	33 136 740,00	0,00	34 346 000,00	34 346 000,00	34 346 000,00
74	Subventions d'exploitation	10 500 000,00	0,00	9 500 000,00	9 500 000,00	9 500 000,00
75	Autres produits de gestion courante	4 044 600,00	0,00	4 065 600,00	4 065 600,00	4 065 600,00
Total des recettes de gestion des services		55 065 650,00	0,00	55 251 200,00	55 251 200,00	55 251 200,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	243 000,00	243 000,00	243 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		55 065 650,00	0,00	55 494 200,00	55 494 200,00	55 494 200,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	282 350,00		272 800,00	272 800,00	272 800,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		282 350,00		272 800,00	272 800,00	272 800,00
TOTAL		55 348 000,00	0,00	55 767 000,00	55 767 000,00	55 767 000,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	55 767 000,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	4 390 200,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DE 043 = RE 043.*

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	195 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
21	Immobilisations corporelles	8 614 500,00	0,00	9 717 000,00	9 717 000,00	9 717 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 229 500,00	0,00	5 572 000,00	5 572 000,00	5 572 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	10 039 000,00	0,00	15 379 000,00	15 379 000,00	15 379 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 848 650,00	0,00	1 511 200,00	1 511 200,00	1 511 200,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 848 650,00	0,00	1 511 200,00	1 511 200,00	1 511 200,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	11 887 650,00	0,00	16 890 200,00	16 890 200,00	16 890 200,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	282 350,00		272 800,00	272 800,00	272 800,00
041	Opérations patrimoniales (4)	792 000,00		700 000,00	700 000,00	700 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 074 350,00		972 800,00	972 800,00	972 800,00
	TOTAL	12 962 000,00	0,00	17 863 000,00	17 863 000,00	17 863 000,00

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 863 000,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	960 540,00	0,00	1 103 000,00	1 103 000,00	1 103 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	6 446 990,00	0,00	11 397 000,00	11 397 000,00	11 397 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	7 407 530,00	0,00	12 500 000,00	12 500 000,00	12 500 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	7 407 530,00	0,00	12 500 000,00	12 500 000,00	12 500 000,00

021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00		
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 762 470,00		4 663 000,00	4 663 000,00	4 663 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	792 000,00		700 000,00	700 000,00	700 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		5 554 470,00		5 363 000,00	5 363 000,00	5 363 000,00
TOTAL		12 962 000,00	0,00	17 863 000,00	17 863 000,00	17 863 000,00

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 863 000,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

4 390 200,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 485 538,00		1 485 538,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	600 000,00		600 000,00
014	Atténuations de produits	10 000,00		10 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	48 637 462,00		48 637 462,00
66	Charges financières	370 000,00	0,00	370 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	4 663 000,00	4 663 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	51 104 000,00	4 663 000,00	55 767 000,00

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**55 767 000,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	272 800,00	272 800,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 511 200,00	0,00	1 511 200,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	90 000,00	0,00	90 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	9 717 000,00	0,00	9 717 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	5 572 000,00	700 000,00	6 272 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	16 890 200,00	972 800,00	17 863 000,00

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**17 863 000,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

Publié le

ID : 056-200042174-20260219-DISBP_02_2026-BF

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 339 600,00		7 339 600,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	34 346 000,00		34 346 000,00
74	Subventions d'exploitation	9 500 000,00		9 500 000,00
75	Autres produits de gestion courante	4 065 600,00		4 065 600,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	243 000,00	0,00	243 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	272 800,00	272 800,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		55 494 200,00	272 800,00	55 767 000,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	55 767 000,00
---	----------------------

55 767 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	1 103 000,00	0,00	1 103 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	11 397 000,00	0,00	11 397 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	700 000,00	700 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		4 663 000,00	4 663 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		12 500 000,00	5 363 000,00	17 863 000,00

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

0,00

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 863 000,00
---	----------------------

17 863 000,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 129 047,00	1 485 538,00	1 485 538,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	5 100,00	55 100,00	55 100,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	12 000,00	2 000,00	2 000,00
6066	Carburants	111 200,00	301 200,00	301 200,00
6068	Autres matières et fournitures	200,00	200,00	200,00
611	Sous-traitance générale	0,00	10 000,00	10 000,00
6135	Locations mobilières	7 000,00	26 000,00	26 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	0,00	5 700,00	5 700,00
614	Charges locatives et de copropriété	40 000,00	40 000,00	40 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	0,00	5 000,00	5 000,00
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	2 500,00	2 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	92 542,00	71 600,00	71 600,00
6156	Maintenance	112 640,00	132 000,00	132 000,00
6161	Multirisques	3 900,00	29 500,00	29 500,00
617	Etudes et recherches	160 165,00	162 600,00	162 600,00
618	Divers	3 800,00	4 800,00	4 800,00
6226	Honoraires	800,00	800,00	800,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6231	Annonces et insertions	16 200,00	12 600,00	12 600,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	2 000,00	2 000,00
6256	Missions	0,00	1 000,00	1 000,00
6257	Réceptions	500,00	500,00	500,00
627	Services bancaires et assimilés	3 550,00	5 000,00	5 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	24 500,00	24 800,00	24 800,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	449 000,00	511 538,00	511 538,00
62878	Remb. frais à des tiers	7 200,00	0,00	0,00
6288	Autres	1 800,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	68 500,00	76 100,00	76 100,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	250,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	4 200,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	650 000,00	600 000,00	600 000,00
6331	Versement de mobilité	5 877,70	5 274,26	5 274,26
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 633,71	1 465,85	1 465,85
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 266,89	2 931,62	2 931,62
6411	Salaires, appointements, commissions	439 626,43	400 443,77	400 443,77
6413	Primes et gratifications	2 395,31	4 824,84	4 824,84
6414	Indemnités et avantages divers	19 495,40	18 182,07	18 182,07
6415	Supplément familial	3 091,19	4 721,64	4 721,64
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	60 681,46	52 732,39	52 732,39
6453	Cotisations aux caisses de retraites	103 421,90	99 996,07	99 996,07
6454	Cotisations au Pôle emploi	2 510,01	1 877,49	1 877,49
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 000,00	4 550,00	4 550,00
014	Atténuations de produits (7)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
739	Restitut° taxe Versement mobilité	10 000,00	10 000,00	10 000,00
65	Autres charges de gestion courante	47 430 267,00	48 637 462,00	48 637 462,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	4 000,00	4 160,00	4 160,00
6518	Autres	620,00	620,00	620,00
65732	Subv. exploitat° Régions	69 993,00	0,00	0,00
65735	Subv. exploitat° groupements	4 000,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	47 351 654,00	48 632 682,00	48 632 682,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION COURANTE		49 219 314,00	50 733 000,00	50 733 000,00
66	Charges financières (b) (8)	510 700,00	370 000,00	370 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	510 700,00	370 000,00	370 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	842 415,00	1 000,00	1 000,00
6711	Pénalités de retard sur marchés	841 415,00	0,00	0,00
678	Autres charges événement maj. et inhab.	1 000,00	1 000,00	1 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION		50 585 530,00	51 104 000,00	51 104 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	4 762 470,00	4 663 000,00	4 663 000,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	200 000,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	4 562 470,00	4 663 000,00	4 663 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 762 470,00	4 663 000,00	4 663 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 762 470,00	4 663 000,00	4 663 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		55 348 000,00	55 767 000,00	55 767 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	55 767 000,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	50 000,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	50 000,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 384 310,00	7 339 600,00	7 339 600,00
7061	Transport de voyageur	6 987 927,00	6 500 000,00	6 500 000,00
7067	Location véhicules sans chauffeur	0,00	430 000,00	430 000,00
7068	Services accessoires transports	357 194,00	370 000,00	370 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	39 189,00	39 600,00	39 600,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	33 136 740,00	34 346 000,00	34 346 000,00
734	Versement de mobilité	33 136 740,00	34 346 000,00	34 346 000,00
74	Subventions d'exploitation	10 500 000,00	9 500 000,00	9 500 000,00
7475	Subv. exploitat° Groupements	10 500 000,00	0,00	0,00
748	Des tiers	0,00	9 500 000,00	9 500 000,00
75	Autres produits de gestion courante	4 044 600,00	4 065 600,00	4 065 600,00
753	Comp./relèv.seuil assuj.vers.transport	200 000,00	200 000,00	200 000,00
757	Produits des cessions éléments actif	184 000,00	0,00	0,00
7588	Autres	3 660 600,00	3 865 600,00	3 865 600,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION COURANTE		55 065 650,00	55 251 200,00	55 251 200,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	243 000,00	243 000,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00
775	Produits cessions d'éléments d'actif	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	243 000,00	243 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION		55 065 650,00	55 494 200,00	55 494 200,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	282 350,00	272 800,00	272 800,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	282 350,00	0,00	0,00
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	0,00	272 800,00	272 800,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		282 350,00	272 800,00	272 800,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		55 348 000,00	55 767 000,00	55 767 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	55 767 000,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	195 000,00	90 000,00	90 000,00
2031	Frais d'études	195 000,00	90 000,00	90 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	8 614 500,00	9 717 000,00	9 717 000,00
2153	Installations à caractère spécifique	377 000,00	498 000,00	498 000,00
2156	Matériel de transport d'exploitation	7 657 000,00	8 904 000,00	8 904 000,00
2157	Aménagements matériel industriel	502 000,00	195 000,00	195 000,00
2182	Matériel de transport	6 500,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	72 000,00	120 000,00	120 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 229 500,00	5 572 000,00	5 572 000,00
2313	Constructions	723 500,00	1 122 000,00	1 122 000,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	95 000,00	760 000,00	760 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	3 690 000,00	3 690 000,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	411 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		10 039 000,00	15 379 000,00	15 379 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 848 650,00	1 511 200,00	1 511 200,00
1641	Emprunts en euros	1 193 650,00	1 040 700,00	1 040 700,00
16871	Rembours. emprunts coll. rattachement	655 000,00	470 500,00	470 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 848 650,00	1 511 200,00	1 511 200,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		11 887 650,00	16 890 200,00	16 890 200,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	282 350,00	272 800,00	272 800,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	282 350,00	272 800,00	272 800,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	33 100,00	121 400,00	121 400,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	53 400,00	5 800,00	5 800,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	7 350,00	54 700,00	54 700,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	0,00	18 200,00	18 200,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	2 150,00	7 700,00	7 700,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	0,00	500,00	500,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut des tiers	69 050,00	0,00	0,00
139188		117 300,00	64 500,00	64 500,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	792 000,00	700 000,00	700 000,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	292 000,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00	0,00
2156	Matériel de transport d'exploitation	500 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	700 000,00	700 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 074 350,00	972 800,00	972 800,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		12 962 000,00	17 863 000,00	17 863 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 863 000,00
---	----------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	960 540,00	1 103 000,00	1 103 000,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	0,00	1 103 000,00	1 103 000,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	0,00	0,00	0,00
13188	des tiers	960 540,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	6 446 990,00	11 397 000,00	11 397 000,00
1641	Emprunts en euros	6 446 990,00	11 397 000,00	11 397 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		7 407 530,00	12 500 000,00	12 500 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		7 407 530,00	12 500 000,00	12 500 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	4 762 470,00	4 663 000,00	4 663 000,00
2156	Matériel de transport d'exploitation	200 000,00	0,00	0,00
2157	Aménagements matériel industriel	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	45 100,00	52 200,00	52 200,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 100,00	300,00	300,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	5 660,00	5 700,00	5 700,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	5 910,00	3 800,00	3 800,00
28135	Installations générales, agencements, ..	440 700,00	620 600,00	620 600,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	104 200,00	61 400,00	61 400,00
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	1 500,00	1 500,00	1 500,00
28151	Installations complexes spécialisées	51 450,00	51 500,00	51 500,00
28153	Installations à caractère spécifique	28 200,00	61 200,00	61 200,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	2 802 500,00	2 766 900,00	2 766 900,00
28157	Aménagements des matériels industriels	500 400,00	443 600,00	443 600,00
28181	Installations générales, agencements	60 450,00	52 900,00	52 900,00
28182	Matériel de transport	4 800,00	6 100,00	6 100,00
28183	Matériel de bureau et informatique	458 450,00	470 400,00	470 400,00
28184	Mobilier	12 650,00	12 100,00	12 100,00
28188	Autres	39 400,00	52 800,00	52 800,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		4 762 470,00	4 663 000,00	4 663 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	792 000,00	700 000,00	700 000,00
1314	Subv. équipt Communes	0,00	0,00	0,00
13188	des tiers	292 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	500 000,00	700 000,00	700 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		5 554 470,00	5 363 000,00	5 363 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		12 962 000,00	17 863 000,00	17 863 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)

0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)		
				+
	R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (9)			0,00
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			17 863 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)		Possibilité de remboursement anticipé O/N	
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					16 850 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					16 850 000,00									
20502	Société de Financement Local	10/09/2013	08/10/2013	01/04/2014	3 000 000,00	V	Euribor 3m + 1,66%, flooré à 0,00%	1,887	1,913	T	C	O	A-1	
20560	Crédit Foncier	15/12/2020	28/12/2020	28/03/2021	850 000,00	F	Taux fixe à 0,30%	0,300	0,300	T	P	O	A-1	
20590	Banque Française de Crédit Coopératif	05/07/2021	13/05/2022	05/09/2022	1 500 000,00	F	Taux fixe à 0,58%	0,580	0,580	T	C	O	A-1	
20592	Crédit Agricole du Morbihan	07/07/2022	28/07/2022	01/10/2022	1 000 000,00	F	Taux fixe à 1,60%	1,600	1,600	T	C	O	A-1	
20596	Société de Financement Local	06/12/2022	04/01/2023	01/05/2023	3 000 000,00	F	Taux fixe à 3,43%	3,430	3,430	T	C	O	A-1	
20604	Société Générale	19/12/2023	22/12/2023	10/05/2024	5 000 000,00	V	Euribor 3m + 0,58%, flooré à 3,58%	4,503	4,566	T	C	O	A-1	
20605	CA Corporate & Investment Bank	21/12/2023	22/12/2023	28/03/2024	2 000 000,00	V	Euribor 3m + 0,53%	4,446	4,508	T	C	O	A-1	
20617	CA Corporate & Investment Bank	20/12/2024	28/02/2025	28/05/2025	500 000,00	V	Euribor 3m + 0,785%	3,557	3,616	T	C	O	A-1	
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 19/02/2026

Reçu en préfecture le 19/02/2026

Publié le

ID : 056-200042174-20260219-DISBP_02_2026-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					5 800 000,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					5 800 000,00								
20443	Lorient Agglomération	24/12/2010	27/12/2011	15/03/2013	3 500 000,00	V	Euribor 3m + 0,37%	1,766	1,791	T	X	O	A-1
20521	Lorient Agglomération	06/07/2015	09/07/2015	09/10/2015	700 000,00	F	Taux fixe à 1,48%	1,480	1,480	T	P	O	A-1
20544	Lorient Agglomération	25/05/2018	29/06/2018	29/09/2018	900 000,00	F	Taux fixe à 1,24%	1,240	1,257	T	C	O	A-1
21443	Lorient Agglomération	24/12/2010	27/12/2012	15/03/2013	700 000,00	V	Euribor 3m + 0,37%	0,555	0,564	T	X	O	A-1
Total général					22 650 000,00								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 19/02/2026

Reçu en préfecture le 19/02/2026

Publié le

ID : 056-200042174-20260219-DISBP_02_2026-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Emprunts et dettes au 01/01/N						
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		12 470 904,24					1 039 656,41	345 738,92	0,00	43 547,74
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		12 470 904,24					1 039 656,41	345 738,92	0,00	43 547,74
20502	N	0,00	A-1	650 000,00	3,00	V	Euribor 3m + 1,66%, flooré à 0,00%	3,686	200 000,00	21 505,43	0,00	4 242,46
20560	N	0,00	A-1	570 904,25	9,99	F	Taux fixe à 0,30%	0,300	56 323,09	1 649,39	0,00	8,58
20590	N	0,00	A-1	1 150 000,00	11,43	F	Taux fixe à 0,58%	0,580	100 000,00	6 452,50	0,00	422,92
20592	N	0,00	A-1	783 333,29	11,50	F	Taux fixe à 1,60%	1,600	66 666,68	12 133,33	0,00	2 834,81
20596	N	0,00	A-1	2 450 000,00	12,09	F	Taux fixe à 3,43%	3,430	200 000,00	81 462,50	0,00	12 648,13
20604	N	0,00	A-1	4 625 000,00	18,37	V	Euribor 3m + 0,58%, flooré à 3,58%	3,580	250 000,00	164 462,46	0,00	22
20605	N	0,00	A-1	1 766 666,69	13,25	V	Euribor 3m + 0,53%	2,556	133 333,32	44 799,26	0,00	1
20617	N	0,00	A-1	475 000,01	14,17	V	Euribor 3m + 0,785%	2,811	33 333,32	13 274,05	0,00	1
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 19/02/2026

Reçu en préfecture le 19/02/2026

Publié le

ID : 056-200042174-20260219-DISBP_02_2026-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		1 426 787,57					469 555,21	15 984,18	0,00	860,20
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		1 426 787,57					469 555,21	15 984,18	0,00	860,20
20443		N	0,00	615 105,19	1,95	F	Taux fixe à 1,20%	1,200	300 577,47	6 123,75	0,00	167,75
20521		N	0,00	238 661,35	4,52	F	Taux fixe à 1,48%	1,480	48 862,24	3 261,84	0,00	632,03
20544		N	0,00	450 000,00	7,50	F	Taux fixe à 1,24%	1,240	60 000,00	5 373,85	0,00	26,87
21443		N	0,00	123 021,03	1,95	F	Taux fixe à 1,20%	1,200	60 115,50	1 224,74	0,00	33,55
Total général		0,00		13 897 691,81					1 509 211,62	361 723,10	0,00	44 407,94

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 19/02/2026

Reçu en préfecture le 19/02/2026

Publié le

ID : 056-200042174-20260219-DISBP_02_2026-BF

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Exchange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire n° NOR : IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 19/02/2026

Reçu en préfecture le 19/02/2026

Publié le

ID : 056-200042174-20260219-DISBP_02_2026-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV

A1.4

Nota. – Cette annexe retrace le stock de dette à la clôture après opérations de couverture éventuelles.

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turner)	Nombre de produits	12	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,02	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	13 897 691,81	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0	
	% de l'encours					0,00	
	Montant en euros					0,00	

Envoyé en préfecture le 19/02/2026

Reçu en préfecture le 19/02/2026

Publié le

ID : 056-200042174-20260219-DISBP_02_2026-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 610 €	1	28/11/2014	
L	Matériel, mobilier, outillages, matériel de bureau	10	10/10/1997
L	Automobiles et matériel roulant	5	10/10/1997
L	Autobus	15	10/10/1997
L	Mobiliers urbains	10	10/10/1997
L	Bâtiments légers, abris (dont abris bus)	15	10/10/1997
L	Bâtiments durables	60	10/10/1997
L	Equipement de garages et d'ateliers	15	10/10/1997
L	Agencements et installations	20	10/10/1997
L	Installations de voirie	30	10/10/1997
L	Bateau de transports de voyageurs	20	11/12/1998
L	Bateaux Talhouant et Tanguethen	10	04/12/2009
L	Subv. d'équipemnt versée pr financer des biens mobiliers, du matériel ou des études	5	15/06/2012
L	Logiciel d'un coût inférieur à 16 000 €	3	28/11/2014
L	Logiciel d'un coût supérieur à 16 000 €	5	28/11/2014
L	Subvention d'équipement versée pour financer des biens immobiliers ou des installations	30	02/12/2016
L	Subvention d'équipement versée pour financer des projets d'infrastructures d'intrêt national	40	02/12/2016
L	Bateau Les 2 rives	10	22/09/2020
L	Equipements de distribution hydrogène terrestre et maritime	20	09/11/2022
L	Equipements de distribution Gaz naturel véhicules	20	09/11/2022
L	Ouvrages d accostage pontons	30	09/11/2022
L	Ouvrages portuaires de bonne construction	70	09/11/2022
L	Infrastructures terre plein et chaussée	35	09/11/2022
L	Navire Le Kerpont	14	09/11/2022

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES

A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution de la section d'investissement 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des restes à réaliser (RAR) (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 784 000,00	1 784 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	4 663 000,00	4 663 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 879 000,00	2 879 000,00

(1) Tableaux à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 784 000,00	I 1 784 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 511 200,00	1 511 200,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 040 700,00	1 040 700,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	470 500,00	470 500,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		272 800,00	272 800,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	272 800,00	272 800,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 663 000,00	III 4 663 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		4 663 000,00	4 663 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	52 200,00	52 200,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	300,00	300,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	5 700,00	5 700,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	3 800,00	3 800,00
28135	Installations générales, agencements, ..	620 600,00	620 600,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	61 400,00	61 400,00
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	1 500,00	1 500,00
28151	Installations complexes spécialisées	51 500,00	51 500,00
28153	Installations à caractère spécifique	61 200,00	61 200,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	2 766 900,00	2 766 900,00
28157	Aménagements des matériels industriels	443 600,00	443 600,00
28181	Installations générales, agencements	52 900,00	52 900,00
28182	Matériel de transport	6 100,00	6 100,00
28183	Matériel de bureau et informatique	470 400,00	470 400,00
28184	Mobilier	12 100,00	12 100,00
28188	Autres	52 800,00	52 800,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
	Convention Bretagne Mobilité	Subvention d équipement	Région Bretagne	Région	70 967,00
	Liaison estivale Plouhinec Gâvres	Subvention d exploitation	Blavet Bellevue Océan Communauté	Etablissement de droit public	4 000,00
	avantage en nature	cartes libre circulation accordée	Associations diverses	Association	10 000,00
	avantage en nature	cartes libre circulation accordée	Etablissements médicaux	Etablissement de droit public	2 400,00
	avantage en nature	tickets invités accordés	Festival Interceltique	Association	48 000,00
	avantage en nature	titres de transports attribués	Commissariat de Lorient	Etablissement de droit public	1 600,00
	avantage en nature	titres de transports attribués	Associations diverses	Association	1 500,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2022 TRANSP TRANSPORTS URBAINS	60 000 000,00	0,00	60 000 000,00	38 794 409,63	15 379 000,00	5 826 590,37

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N :
Détail des effectifs par emploi fonctionnel ou filière à la clôture

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	0,00	5,00	3,80	1,00	4,80
Adjt adm	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Adjt adm Pal 1Ci	C	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Attaché Pal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur Pal 1Ci	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		4,00	0,00	4,00	3,80	0,00	3,80
Ingénieur HCI	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur Pal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien Pal 1Ci	B	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		9,00	0,00	9,00	7,60	1,00	8,60

Envoyé en préfecture le 19/02/2026

Reçu en préfecture le 19/02/2026

Publié le

ID : 056-200042174-20260219-DISBP_02_2026-BF

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

LORIENT AGGLOMERATION - TRANSPORTS URBAINS - BP - 2026

- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
- ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
- Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).
- (5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Envoyé en préfecture le 19/02/2026

Reçu en préfecture le 19/02/2026

Publié le

ID : 056-200042174-20260219-DISBP_02_2026-BF

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite) :
Détail des effectifs par type de recrutement

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concède rempli avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326-352 : Modalités particulières - recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap.
343-1-343-3 : Emplois supérieurs de cabinet.
333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-8, L.332-13, L.332-14, L.326, L.352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles L.327-5, L.332-10 et L.332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-23, L.332-24, L.333-1 à L.333-10 et L.333-12 du CGFP.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 19/02/2026

Reçu en préfecture le 19/02/2026

Publié le

ID : 056-200042174-20260219-DISBP_02_2026-BF

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

C2

Cet état est applicable aux régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants. Il présente la liste des organismes mentionnés aux 2°, 4° et 7° de l'article L. 1612-35 du CGCT.

Les documents financiers et comptables de ces organismes mentionnés au 2° de l'article L. 1612-35 sont mis à la disposition du public à . Toute personne a le droit de demander communication.

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (2)				
12/12/2023 - Délégation de service public D	RATPDEV	RATP Développement, filiale du groupe RATP	SA	48 400 000,00
12/12/2023 - Délégation de service public R	RATPDEV	RATP Développement, filiale du groupe RATP	SA	205 000,00
Détention d'une part de capital				
Garantie d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par ,

A le

,

Délibéré par l'assemblée, réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante,

Nota. – L'ajout des signataires est facultatif.

Certifié exécutoire par , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

ARRETE - SIGNATURES
BUDGET TRANSPORTS URBAINS

Nombre de Membres en exercice : 73
Nombre de Membres présents : 55
Nombre de Suffrages exprimés : 70

Votes : Pour : 54
Contre : 16
Abstentions : 1

Date de convocation : 2 février 2026

Présenté par le Président,
A Lorient, le 10 février 2026
Le Président,



F.LOHER

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session le 10 février 2026

A Lorient, le 10 février 2026

Les Membres du Conseil
cf liste d'émargement jointe

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le

et de la publication le

Envoyé en préfecture le 19/02/2026

Reçu en préfecture le 19/02/2026

Publié le

ID : 056-200042174-20260219-DISBP_02_2026-BF